

Mardi 25 novembre 2014 Communiqué de presse

Kamel Chibli, secrétaire national au handicap et à lutte contre la pauvreté

La gauche au pouvoir lutte contre la pauvreté

En France, près de 8,5 millions de personnes soit 13,9% de la population vivaient sous le seuil de pauvreté en 2012, soit avec moins de 987€ par mois. Aujourd'hui, 3,8 millions de personnes sont allocataires d'un minima social, leur nombre a augmenté de 25% entre 2009 et 2013. Au-delà de la crise économique de la fin 2008, ceci est la conséquence des choix politiques opérés dans notre pays par les gouvernements précédents.

Dès 2012, le Gouvernement a pris des mesures d'urgence destinées aux familles les plus modestes comme la revalorisation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire, la suppression de la franchise médicale sur l'aide médicale d'Etat et des mesures en faveur de l'hébergement d'urgence. Comme François Hollande s'y était engagé, le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale fut adopté en 2013. C'est un plan ambitieux qui s'attaque aux causes et aux manifestations de la pauvreté dans tous les domaines : l'accès aux droits, l'emploi, le logement, la santé, l'éducation, la citoyenneté, etc... Ce choc de solidarité a déjà donné des résultats :

- L'augmentation du plafond de ressources de la CMU-C et de l'ACS au 1er juillet 2013 ce qui a permis dès 2014, 306 000 bénéficiaires supplémentaires de la CMU-C et 244 000 bénéficiaires supplémentaires de l'ACS du fait de cette mesure.
- La revalorisation du revenu de solidarité active (RSA) de 2% au 1er septembre 2014. Au 1er janvier 2014, 2,6 millions de personnes sont allocataires du RSA soit une augmentation de 5% des effectifs sur l'année 2012. 1,8 million sont allocataires du RSA socle.
- Le dispositif « Garantie jeunes » : déjà plus de 6 000 jeunes ont bénéficié et il sera étendu à 50 000 jeunes en 2015 et 100 000 en 2017
- Des tarifs sociaux de l'énergie (gaz et électricité) étendus aux allocataires de l'aide complémentaire santé et aux foyers fiscaux modestes, pour couvrir à terme et de façon automatique 8 millions de personnes (soit 4 millions de ménages).

A l'occasion du lancement de la 30ème campagne hivernale des Restos du Cœur, le Parti socialiste salue l'implication de tous les bénévoles des associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire telles que le Secours Populaire, la Croix Rouge, le réseau cocagne et Fasti. En France, plus de 4 millions de personnes bénéficient d'une aide alimentaire.

Parce que le redressement des finances publiques se fait mais jamais au détriment de la solidarité, le Gouvernement a décidé de préserver entièrement le budget de l'aide alimentaire dont le montant, pour l'année 2015, s'élève à 32,6 millions d'euros. Le Gouvernement tout entier est mobilisé dans la lutte contre la pauvreté et contre toutes les formes de précarité. Ainsi les crédits pour l'« Inclusion sociale, protection des personnes et économie sociale et solidaire » (PLFSS 2015) s'élèvent à 2,6 milliards d'euros.

La solidarité est le cœur battant de notre idéal socialiste et républicain, nous n'acceptons pas que certains vivent dans l'opulence et d'autres dans la misère. On ne peut pas se résigner à ce déterminisme social qui nous fait croire que quand « on naît pauvre, on le reste », ou pire encore d'accepter l'hérédité de la pauvreté! Ce fléau sociétal est le fruit d'un processus et non d'une fatalité!